Réseau de transport d'électricité

Système TAO
Tests plateforme à l'interface
RTE - Client

Version en vigueur au 1er mars 2015

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE

Table des matières 3
Sommaire 3
1. Dispositions générales 4
1.1 Objet 4
1.2 Documents de références.....4
1.3 Définitions.....4
1.4 Evolution du présent document 4
2. Description des Tests 5
2.1 Périmètre des tests.....5
2.2 Tests génériques 5
2.2.1 Prérequis 5
2.2.2 Consistance et chronologie.....5
2.3 Tests spécifiques 6
2.3.1 Prérequis 6
2.3.2 Planification 6
2.3.3 Consistance et chronologie.....6
Annexe 1 – Clé PKI 8
Annexe 2 – Bilan tests generiques 9
Annexe 3 – bilan tests spécifiques 9

1. DISPOSITIONS GENERALES

1.1 Objet

Ce document est destiné aux utilisateurs du système TAO mis en œuvre par RTE. Ce système est utilisé pour transmettre les Ordres d'Ajustements aux Receveurs d'Ordres (RO), il est donc destiné à l'ensemble des Acteurs d'Ajustement (AA).

Le présent document complète le guide d'implémentation des échanges avec le système TAO [4]. Il précise les aspects relatifs à la mise en place de tests à l'interface du SI RTE et de celui des utilisateurs en vue de l'utilisation du système TAO.

1.2 Documents de références

Le tableau ci-dessous liste les documents de référence cités dans le présent guide d'implémentation :

N°	Titre du document	Source
[1]	Règles MA-RE	http://clients.rte-france.com/lang/fr/clients_traders_fournisseurs/services_clients/regle_pop.jsp
[2]	Annexe SI Générale	http://clients.rte-france.com/lang/fr/visiteurs/accueil/portail.jsp
[3]	Manuel Utilisateur Certificat Logiciel PKI	http://clients.rte-france.com/lang/fr/visiteurs/accueil/portail.jsp
[4]	Guide d'implémentation des échanges avec le système TAO	http://clients.rte-france.com/lang/fr/clients_traders_fournisseurs/services_clients/tao.jsp

1.3 Définitions

Tous les mots ou groupes de mots utilisés dans le présent document ayant leur première lettre en majuscule ont la signification qui leur est donnée à l'article 1 des Règles MA-RE [1] ou dans le guide d'implémentation des échanges avec le système TAO [4].

1.4 Evolution du présent document

Le présent document est établi par RTE et peut être révisé à l'initiative de RTE. Les utilisateurs du dispositif TAO peuvent proposer à RTE des suggestions d'évolution de ce document.

Ce document précisant les tests pour la mise en œuvre du système TAO (avec un nouvel utilisateur ou avec un utilisateur effectuant une mise à jour de son système d'information), les mises à jour de ce document sont publiées sur le site client de RTE (http://clients.rte-france.com) sans autre formalité.

2. DESCRIPTION DES TESTS

2.1 Périmètre des tests

Les tests décrits dans le présent document ont pour objectif de vérifier le bon fonctionnement des outils SI à l'interface entre RTE et l'Utilisateur. En particulier, ces tests n'ont pas pour objectif de tester l'aspect fonctionnel des ordres échangés.

Dans le cadre de ces tests informatiques, les « alerte mail », « alerte SMS » et « alerte téléphonique » mentionnées dans le guide d'implémentation [4] ne seront pas transmis par RTE.

Deux types de tests sont proposés par RTE :

- des tests génériques permettant à l'utilisateur de vérifier le comportement de ses outils lorsqu'ils sont connectés au système TAO,
- des tests spécifiques avec les utilisateurs ayant mis en place une interface de type M2M permettant de vérifier le comportement lors de situations spécifiques identifiées préalablement par l'utilisateur.

2.2 Tests génériques

L'objectif recherché par ces tests est de permettre aux utilisateurs de vérifier le comportement de leurs outils ou de l'IHM Web lors de la réception d'ordre.

Pour ces tests, des ordres récurrents sont mis à disposition sur la plateforme de test.

2.2.1 Prérequis

L'utilisateur doit disposer :

- d'une clé PKI délivrée par RTE (les modalités de demande et de d'obtention de cette clé sont précisées en annexe1) ;
- d'un système opérationnel répondant aux modalités présentées dans le Guide d'implémentation des échanges avec le système TAO [4] ;
- d'Offres Acceptées associées aux EDA de leur Périmètre d'Ajustement pour les jours des essais.

2.2.2 Consistance et chronologie

Du 10 mars 2015 et jusqu'à la mise en service du système TAO (date E mentionnée au §4.4.2.3 de la section 1 des Règles MA-RE [1]), RTE enverra chaque mardi et chaque jeudi sur le créneau de 10h00 à 11h00 un jeu de 2 ordres d'ajustement vers chaque RO ayant une clé PKI permettant l'accès à la plateforme de tests RTE[1].

Ces ordres sont déterminés et élaborés par RTE sur des EDA offertes le jour J sur le MA.

En termes de consistance, il peut s'agir aléatoirement d'ordres implicites ou explicites, bornés ou non, pour des dynamiques courtes ou longues.

A l'issue de l'envoi de ces ordres, RTE adresse aux RO concernés (à l'adresse email de contact fournie pour la demande de PKI) un fichier bilan relatif à ces tests (trame en annexe 2), et précisant :

- la nature de l'ordre (heure, consistance),
- les réponses reçues par RTE (acceptée, refusée, absente),

[1] Cette clé est distincte de la clé PKI valide pour le système TAO en production.

- les consultations de l'acteur (heure de la requête).

Lorsque l'utilisateur constate des dysfonctionnements sur son dispositif M2M, il est invité à le signaler lors des tests spécifiques planifiés.

2.3 Tests spécifiques

L'objectif de ces tests est de permettre aux utilisateurs ayant retenu une solution **M2M** de valider le fonctionnement SI de leurs outils à « leur limite ». Ces tests visent à valider le fonctionnement informatique des outils développés par l'utilisateur lors de séquences spécifiques.

2.3.1 Prérequis

L'Utilisateur doit disposer :

- d'une clé PKI délivrée par RTE (les modalités de demande et de délivrance de cette clé sont précisées en annexe 1) ;
- d'un système opérationnel **M2M** répondant aux modalités présentées dans le Guide d'implémentation des échanges avec le système TAO [4] ;
- d'Offres Acceptées associées aux EDA de leur périmètre d'ajustement pour les jours des essais.

2.3.2 Planification

Pour les mois de mars à juin 2015, RTE mettra en ligne chaque mois une grille de rendez vous dans l'outil « Doodle » (lien pour le mois de mars 2015 : http://doodle.com/m34u5xbz2tmh322a). Cette grille proposera par après midi 2 plages de 2 heures par Utilisateur (14h00-16h00 & 16h00-18h00) sur laquelle chaque Utilisateur pourra s'inscrire à raison d'une demande par période de 3 semaines (le nom à renseigner est le nom de la société de l'Acteur d'Ajustement).

Le principe retenu pour planifier un essai est celui du « premier arrivé, premier servi ».

Lorsque plusieurs Utilisateurs ont demandé une même plage temporelle pour la réalisation de tests, l'Utilisateur retenu est donc celui situé le plus haut dans la liste.

A compter du mois de juillet 2015, les demandes de tests seront formulées directement à l'adresse email : RTE-PROJET-TAO@rte-france.com. Elles devront être formulées avec un délais de prévenance de 2 semaines avant la date de tests souhaitée.

Toutefois, l'acceptation d'un rendez vous par RTE est conditionné à l'envoi par mail à l'adresse « RTE-PROJET-TAO@rte-france.com » des coordonnées de l'interlocuteur en charges des tests (nom, numéro de téléphone) à minima 2 jours ouvrés avant la date de réalisation des essais.

2.3.3 Consistance et chronologie

Lors de la session de test, RTE envoie (en fonction des offres et des scénarios demandés par l'utilisateur) :

1. un ordre d'ajustement à dynamique longue qui devra être acceptée par le RO,
2. un ordre d'ajustement à dynamique courte qui devra être acceptée par le RO,
3. un ordre d'ajustement à dynamique longue qui devra être refusée par le RO (utilisation de l'une des 4 causes de refus prévues au guide d'implémentation [4]),
4. un ordre d'ajustement à dynamique courte qui devra être refusée par le RO (utilisation de l'une des 4 causes de refus du guide d'implémentation [4]),
5. un ordre d'ajustement à dynamique longue pour lequel il y aura d'abord absence de

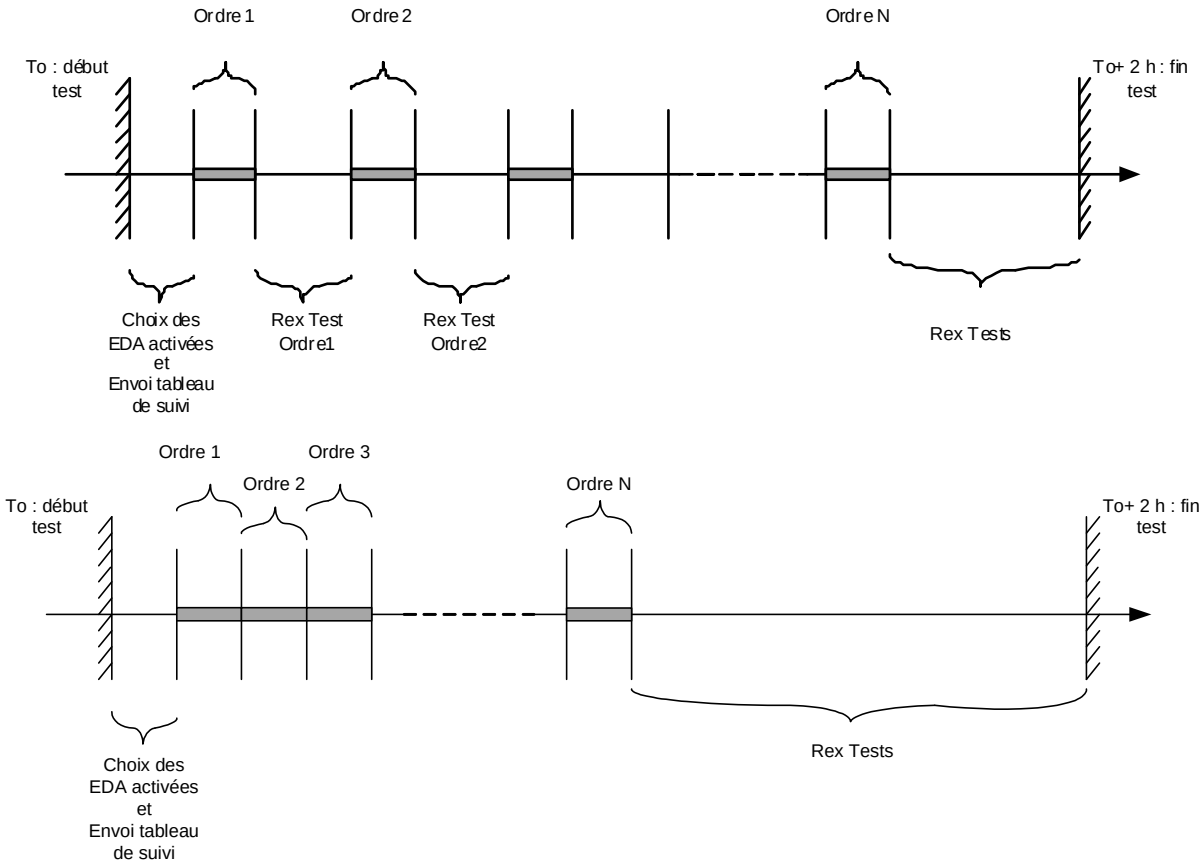
réponse, ensuite suivi de l'envoi par l'Utilisateur d'une réponse au delà des délais de réponse prévus au guide d'implémentation [4],

6. un ordre d'ajustement à dynamique courte pour lequel il y aura d'abord absence de réponse, ensuite suivi de l'envoi par l'Utilisateur d'une réponse au delà des délais de réponse,

Ces ordres seront déterminés et élaborés par RTE sur des EDA offertes le jour J sur le MA. En termes de contenu de l'ordre, celui ci pourra avoir l'un et/ou l'autre des attributs suivants, en fonction du type d'EDA sollicitée :

- « immédiat »,
- « JNA »,
- « Borné »,
- une des caractérisations décrites dans le document [4], notamment « retour au PA ».

En termes de déroulement chronologique, l'une des séquences suivantes sera mise en œuvre :



Dans l'éventualité où le traitement d'un ordre ne serait pas conforme au résultat attendu par l'Utilisateur, ce dernier pourra demander le renvoi du même ordre pour affiner son diagnostic.

A l'issue de la période de tests, RTE adressera aux RO concernés (à l'adresse mail de contact fournie pour la demande de clé PKI) un fichier bilan rappelant (trame en annexe 3) :

- la nature de l'ordre (heure, consistance),
- le REX RTE pour chacun des tests unitaires effectués.

ANNEXE 1 – CLE PKI

Pour accéder à la plateforme de tes, il faut pour chaque AA adresser par mail avec votre CRC du Service Commercial de Saint Denis de RTE le tableau ci après dument complété.

Une fiche par représentant

Item	*Valeur*	*Commentaires*
Nom du représentant RO		*Nom de l'utilisateur de l'accès demandé*
Prénom du représentant RO		*Prénom de l'utilisateur de l'accès demandé*
Nom du RO		*Un seul RO par représentant peut être défini. Il s'agit du nom de RO tel que défini auprès du service commercial de Saint Denis pour le rattachement des EDA. L'accès demandé ne donnera accès sur la plateforme TAO qu'aux ordres d'ajustement concernant le RO ici défini.*
Numéro de téléphone du représentant RO		*Numéro de téléphone de l'utilisateur de l'accès demandé. Utilisé en cas de problème avec l'accès demandé.*
Adresse mail du représentant RO		*Adresse mail de l'utilisateur de l'accès demandé. Utilisé en cas de problème avec l'accès demandé.*

One file per delegate

Item	*Value*	*Comments*
Name of OR's delegate		*Name of access user*
First name of OR's delegate		*First name of access user*
Name of OR		*Only one OR per delegate can be defined. It must meet with OR's name such as defined to Service Commercial de Saint Denis in ordre to interact BEs and OR. The present access demand will allow to consult on TAO test plaform only balancing orders concerning OR here defined.*
Phone number of OR's delegate		*Phone number of access user. Used in case of access malfunction.*
Email address of OR's delegate		*Email address of access user. Used in case of access malfunction.*

ANNEXE 2 – BILAN TESTS GENERIQUES



Bilan tests génériques.xlsx

ANNEXE 3 – BILAN TESTS SPECIFIQUES



Bilan tests spécifiques.xlsx